

La France va organiser des épreuves du ZNO, le bac ukrainien, pour les candidats exilés



Des élèves ukrainiens vont pouvoir passer les épreuves du ZNO en France. Image d'illustration.

INFO FRANCE INTER - Ils devaient passer l'équivalent du baccalauréat en Ukraine, mais la guerre les a poussés à fuir leur pays. Malgré tout, un demi-millier de jeunes ukrainiens vont quand même pouvoir passer leur examen cet été en France.

La guerre les a arrachés à leurs maisons, leurs écoles et leurs études. Plusieurs milliers de jeunes ukrainiens ont fui le pays depuis le déclenchement du conflit le 24 février dernier. 18.000 enfants et adolescents sont aujourd'hui scolarisés en France, dont une partie devait passer le ZNO, le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire en Ukraine.

Pour leur éviter de prendre un trop grand retard et face aux incertitudes de la guerre, la France "a répondu favorablement à la demande du Gouvernement ukrainien de mettre à disposition dans l'hexagone des centres d'épreuves permettant de passer de manière dématérialisée au cours de l'été un test d'entrée dans les universités ukrainiennes", explique à France Inter le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Trois centres à Bordeaux, Marseille et Paris

Concrètement, les tests concerneront trois disciplines :

- langue ukrainienne,
- mathématiques,
- histoire de l'Ukraine.

Les jeunes intéressés ont jusqu'au 10 juin pour s'inscrire à ces épreuves. **Ils sont pour l'instant 520 à l'avoir fait pour passer ces examens à Bordeaux, à Marseille et en Île-de-France.** Ces trois zones accueillent aujourd'hui un grand nombre de réfugiés. Certains devraient venir de plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde pour les épreuves qui auront lieu "fin juillet ou début août", selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Des épreuves totalement dématérialisées

Malgré le conflit en cours, le ministère ukrainien en charge de l'Enseignement supérieur

a mis en place une plateforme numérique. Les épreuves seront donc totalement dématérialisées pour permettre **un traitement des résultats centralisé depuis l'Ukraine** où l'ensemble des cours ne se fait plus qu'à distance depuis fin février.

Ce test national doit permettre aux futurs étudiants ukrainiens de poursuivre leurs études sans délais. Ils **pourront intégrer l'université à leur retour au pays**. Ou faire la rentrée, en septembre, dans un établissement français s'ils n'ont pas pu ou pas souhaité rentrer en Ukraine d'ici là.

Vous trouvez cet article intéressant ?

Faites-le savoir et partagez-le.

